

Informations préalables à la candidature en Master 2 pour les internes en médecine

Les étudiants internes en médecine désirant candidater en M2 doivent être **titulaires d'un M1 en sciences** (Neurosciences, Biologie cellulaire, ...) de Sorbonne Université ou d'une autre université. Dans le cas contraire, ils doivent **avoir validé un minimum de 18 ECTS d'enseignement de M1** pendant leur cursus universitaire.

Les étudiants internes en médecine désirant valider les ECTS requis de M1, peuvent le faire en suivant les enseignements de Sorbonne Université et trouveront des informations complémentaires sur la page « Organisation du master » et « Candidature en UE isolées ».

L'enseignement de M2 peut être étalé sur 2 ans mais dans tous les cas un semestre à plein temps sera consacré au stage de recherche du M2S3.

L'admission des étudiants internes en médecine est subordonnée à :

1) La mise en place d'un **projet cohérent de recherche** leur permettant d'aborder au cours des 6 mois de stage une problématique scientifique comportant un volet tant expérimental, que d'analyse et d'interprétation de données. Il ne peut en aucun cas s'agir d'un simple recueil de données cliniques.

2) Il est fortement **conseillé** d'obtenir un **financement** (bourse FRM, FERCM, ...) permettant de se consacrer à plein temps à la formation.

Afin de vous conseiller et de vous aider à finaliser votre démarche, nous vous invitons à prendre contact avec les responsables pédagogiques durant l'année universitaire précédent votre candidature.

Pour les étudiants souhaitant candidater au parcours Neurosciences

- Le **Pr C. Lubetzki** (catherine.lubetzki@aphp.fr) pour les étudiants désirant suivre le parcours Neurosciences Cellulaires et Intégrées (NCI)

- Le **Pr. Ph.Fossati** (philippe.fossati@aphp.fr) pour les étudiants désirant suivre le parcours Neurosciences Cognitives et Comportementales (NCC)

Pour les étudiants souhaitant candidater au parcours Physiologie, Physiopathologies Humaines

Le **Pr P.Le Rouzic** (philippe.le_rouzic@sorbonne-universite.fr)

Pour les étudiants souhaitant candidater au parcours Vieillesse et Longévité

Le **Pr B.Friguet** (bertrand.friguet@sorbonne-universite.fr) ou le **Pr R.Sherrard** (rachel.sherrard@sorbonne-universite.fr)

Lorsque votre projet est finalisé auprès des professeurs, vous devez déposer votre dossier, dans le respect des dates d'ouverture et de clôture du portail de candidature, en suivant les informations disponibles sur la plateforme de Sorbonne Université. Ce n'est qu'à cette condition que la commission pédagogique pourra étudier votre dossier de candidature.